

# Procès-Verbal

DATE DE  
CONVOCATION :

4 mars 2019

DATE  
D’AFFICHAGE :

18 mars 2019

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 09

Absents : 02

Votants : 09

L’an deux mille dix-neuf, le lundi onze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie sous la présidence de M. Jean-Marie CHAVAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Jean-Marie CHAVAL, M. Pierre MONTHEIL, M. Christophe CHAILLOU, M. Jean-Michel BZDZINCK, M. Christophe CATHUS, M. Jean-Claude MELCHIORI, Mme Roseline GRAZZI, Mme Brigitte FAURE, Mme Christelle MORAS.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Brigitte ROUSSEAU, M. Sylvain BAUNAT

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

Mme Christelle MORAS, Conseillère Municipale

---

## APPEL ET VALIDATION DU QUORUM

M. le Maire accueille les participants.  
Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00.

## DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

Mme Christelle MORAS est désignée secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES**

2019-001 – DEVIS NUMEROTATION DES RUES

2019-002 – DEVIS JARDINIÈRES POUR LA MAIRIE ET LE MONUMENT AUX MORTS

2019-003 – DEVIS TRAVAUX DU CIMETIÈRE

2019-004 – DEMANDE D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX DU RÉSEAU D'IRRIGATION DE L'ASA DE CALES À LA COMMUNE DE CALES

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-005 – COMPTE RENDU DU GEOMETRE POUR LE MUR EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ ENTRE LA COMMUNE ET M. MME ROUBERTOU

2019-006 – DÉLIBÉRATION RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LA SPA DE BERGERAC

2019-007 – COURSE CYCLISTE DU 22 JUIN 2019

2019-008 – VÉHICULE DE LA COMMUNE (STATIONNEMENT AU STADE OU AU GARAGE MUNICIPAL)

2019-009-DESCENTE EN CANOE-KAYAC DU 19 AVRIL 2019 AU 22 AVRIL 2019

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-001 – DEVIS NUMEROTATION DES RUES

**Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les devis pour l'adressage des rues qui comprend les plaques numérotées, les plaques de rues et les supports.

Le devis chez SIGNATURE est de 7 657.20 € TTC

Le devis chez GIROD est de 8 547.89 € TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Retenir le devis de chez SIGNATURE pour un montant de 7 657.20 € TTC

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-002 – DEVIS JARDINIÈRES POUR LA MAIRIE ET LE MONUMENT AUX MORTS

**Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le devis pour l'achat de jardinières pour la mairie et le Monument aux morts.

Le devis de chez GIROD étant de 9 336.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Ne pas prendre de décision avant d'avoir consulté d'autres fournisseurs.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

2019-003 – DEVIS TRAVAUX DU CIMETIERE

**Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis pour les travaux d'extension du cimetière, l'achat d'un nouveau columbarium, et le coût du défrichage.

Le devis du columbarium établi par SARL PERIGORD GRANIT de Saint Cyprien est de 4 356 € TTC

Le devis pour le défrichage effectué par M. LAMOTHE Florian est de 2 400 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Retenir PERIGORD GRANIT pour un montant de 4 356 € et celui de M. LAMOTHE Florian pour 2 400 € TTC.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES**

2019-004 – DEMANDE D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAVAUX DU RESEAU D'IRRIGATION DE L'ASA DE CALES A LA COMMUNE DE CALES

***Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL***

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les travaux de rénovation des canalisations du réseau d'irrigation de l'ASA pour un montant de 20 000 € avec des canalisations en acier ou en inox pour une plus-value de 4 750 € H.T.

Monsieur le Maire rappelle qu'une partie du service incendie de la commune dispose du service irrigation en cas de besoin. C'est pourquoi il propose aux membres du Conseil Municipal de participer à hauteur de 4 750 H.T pour l'installation des canalisations en inox.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Participer à l'achat des canalisations en inox pour un montant de 4 750 H.T

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-005 – COMPTE RENDU DU GEOMETRE POUR LE MUR EN LIMITE DE PROPRIETE ENTRE LA COMMUNE ET M. MME ROUBERTOU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le besoin de la réfection du mur entre la commune et la propriété de M. et Mme ROUBERTOU il est nécessaire de faire intervenir le Géomètre afin de délimiter les limites de propriété, le géomètre ne pouvant pas faire de mitoyenneté au vu du statut de la Mairie en tant que collectivité territoriale.

Les honoraires pour désigner la limite de propriété entre les deux parties s'élève à 735.26 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Procéder à la limite de propriété entre la commune et M. et Mme ROUBERTOU pour un montant de 735.26 €, charge Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-006 – DELIBERATION RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LA SPA DE BERGERAC

*Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de renouveler la convention avec la Sauvegarde et Protection des Animaux « SPA de BERGRAC », il rappelle l'obligation de disposer d'une fourrière communale ou d'établir une convention avec les services existant. Une participation de 0.75 € par habitant sera demandée pour l'année 2019.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- Renouveler la convention avec la SPA de BERGERAC et charge Monsieur le Maire de signer la nouvelle convention.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-007 – COURSE CYCLISTE DU 22 JUIN 2019

*Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL*

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'autorisation de passage sur la commune le 22 juin 2019 par le Vélo club de Saint Cyprien.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- D'autoriser le passage sur la commune par le Vélo Club de Saint Cyprien le 22 juin 2019

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-008 – VEHICULE DE LA COMMUNE (STATIONNEMENT AU STADE OU AU GARAGE MUNICIPAL)

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la demande de l'agent technique de faire stationner le véhicule Renault express au stade Albert Delouis pour un aspect pratique lors de l'utilisation de celui-ci.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide de :**

- De stationner le véhicule Renault Express au stade Albert Delouis

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-009-DESCENTE EN CANOE-KAYAC DU 19 AVRIL 2019 AU 22 AVRIL 2019

***Rapporteur : Jean-Marie CHAVAL***

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la demande d'avis pour la manifestations sportive concernant la descente Argentat-Beaulieu-Blaye en Canoë-kayak du 19 avril 2019 au 22 avril 2019 par le Président du Comité Départemental de CANOË-KAYAK CLUB ARGENTAT BEAULIEU.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents décide :**

- D'émettre un avis favorable à cette manifestation du 19 avril 2019 au 22 avril 2019